

**CIBLE**

## Prostitution

**S**ur la couverture du *Nouvel Observateur* du 18 mai, l'agréable photographie d'une gorge féminine, agrémentée d'une jolie dentelle d'où dépasse un bout de billet de 20 dollars. Il s'agit de présenter un dossier consacré aux « nouvelles mafias » de la prostitution. L'enquête, bien menée, dénonce l'immense scandale de la traite des femmes et conduit à un débat autour d'un manifeste affirmant que « le corps n'est pas une marchandise ».

Bien. Très bien. Mais tout ceci n'a pas empêché l'hebdomadaire de publier comme chaque semaine des petites annonces proposant des rencontres « avec belles F. Asiatiques », des « rencontres de prestige Europe-Asie /international », des « rencontres furtives, instants d'ivresse pr H ou F mariés ou pas » sans oublier « l'agence de rencontres 100% garçons ». Tous ces « services de relations libérées » n'ont évidemment rien à voir avec la prostitution !

Couverture aguicheuse, titre « vendeur », annonces prometteuses et rentables : au *Nouvel Observateur*, organe de la gauche morale, on joue et on gagne sur tous les tableaux.

## INSTITUTIONS

# NON aux naufrageurs

### Commerce

## Les grands prédateurs

p. 4

### Histoire

## Terreur et politique

p.6-7

# Fonctions du royalisme

Dans le champ politique, à quoi servent les royalistes ? A faire peur aux républicains ! Et quand les royalistes s'affirment, en toute rigueur, bons républicains ? Eh bien, on souhaiterait qu'ils débarrassent le plancher.

Première confiance, d'ordre psychopathologique : les dirigeants de la Nouvelle Action royaliste et de ce journal sont généralement d'humeur joviale et la chasse aux interprétations paranoïaques est un de leur sports favoris.

Deuxième confiance, du genre psychopolitique : notre bonne humeur se nuance d'une pointe d'agacement lorsque nous découvrons en feuilletant certains ouvrages que nos modestes contributions à la vie politique sont réduites à de minuscules queues de poires glissées entre parenthèses ou jetées en notes infrapaginales.

Ainsi, un éminent analyste de la Nouvelle droite, pourtant familier de nos réunions, ne nous accorde qu'une place marginale alors que nous avons été les premiers et les plus tenaces dans le combat contre le néo-racisme. Un historien récent de l'immigration cite une fois Bertrand Renou-

vin au bas d'une page alors que la NAR a participé à tous les débats et à toutes les campagnes sur cette question. Tout récemment, un « investisseur » s'intéresse à Philippe de Villiers et relève la campagne menée contre lui par le « royaliste de gauche, Luc Dumay de Goustine » (précision patronymique - et fautive - qui évoque la fiche de police) sans seulement citer le livre de notre ami - qu'il semble cependant avoir lu avec intérêt.

Au fil des ans, que d'oublis ! Certains nous présentent sincèrement leurs excuses - en privé - lorsque nous attirons leur attention sur leurs soudaines amnésies.

Nous relevons ces négligences pour le principe, mais sans croire un instant que nous nous heurtons au mur du silence. De fait, la presse étrangère et la presse régionale rendent régulièrement compte de nos activités, et les royalistes sont correctement traités par les grands médias pari-

siens lorsqu'il y a une actualité spécifiquement royaliste. Tout récemment, notre ami Philippe Delorme a bénéficié (à juste titre) d'une couverture médiatique maximum lorsqu'il a permis la résolution de l'énigme Louis XVII.

Comme royalistes, nous n'avons donc pas à nous plaindre. C'est dans notre métier de citoyens, essayant de penser et d'agir en vue de la République - du Bien commun - qu'il y a volonté, plus ou moins consciente, d'effacement. Pourquoi ?

Parce que la presse parisienne ne s'intéresse qu'aux rapports de force électoraux, dont nous nous sommes volontairement écartés.

Parce que nos prises de positions sont souvent inattendues, par rapport à l'idée que l'on se fait des royalistes (et même des « royalistes de gauche » que nous ne sommes pas) dans la presse parisienne où, à quelques exceptions près, on informe (?) selon des clichés

rangés dans des casiers séparés. Par exemple, le casier « gaulliste » est utilisé pour traiter le dossier « quinquennat », et on ira chercher dans le casier « monarchie » le cliché sur la « dérive monarchique » sans aller demander aux royalistes ce qu'ils en pensent parce que c'est trop long et trop compliqué. Cette paresse affecte également le regard sur l'histoire : dans le casier « Résistance », il y a les gaullistes et les communistes, mais le dossier « royalistes » tarde à se remplir des quelque 500 pages consacrées par François-Marin Fleutot (1) à celles et ceux de notre tradition.

Parce que les royalistes ne servent à rien dans le jeu politique. A l'époque de l'Action française, les monarchistes étaient intolérants, sectaires, violents, généralement catholiques et caricaturalement réactionnaires. Ce qui permettait aux bourgeois radicaux d'invoquer la défense du Salut public à la mode de 1793. Sous la III<sup>e</sup> République, on parlait donc beaucoup des monarchistes, qui confortaient magnifiquement la bonne conscience du milieu dirigeant. Après 1934, le comte de Paris a mis fin à ce jeu de double, que la Nouvelle Action royaliste s'est bien gardée de relancer. Pour les états-majors de droite et de gauche, il est clair que les royalistes ne servent plus à rien. Aussi voudrait-on que nous débarrassions le plancher. Bien entendu, nous n'en ferons rien.

Annette DELRANCK

(1) François-Marin Fleutot - « Des royalistes dans la Résistance » - Flammarion, 2000 - prix franco : 149 F.

## Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :

trois mois (125 F)  six mois (200 F)  un an (300 F)  soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

# "Le RPF est mort"

Le Rassemblement pour la France est à l'agonie. Le plus proche conseiller de Charles Pasqua a même déclaré le décès. Mais qui donc a tué ce parti à peine né ?

Les sales souvenirs laissés par les lois xénophobes avaient conduit les dirigeants de la Nouvelle Action royaliste à ne jamais répondre aux invitations de Charles Pasqua. Et le rapprochement entre celui-ci et Philippe de Villiers n'avait fait que conforter cette décision. Même repeint aux couleurs d'un « souverainisme » fabriqué à partir de bribes de textes mal recopiés dans *Royaliste*, même agrémenté d'aimables bavardages sur l'unité des antieuropéistes de droite et de gauche, le nationalisme autoritaire n'est pas notre tasse de thé.

Mais nous comprenions fort bien que des gaullistes de droite, scandalisés par les abandons successifs de Jacques Chirac, choisissent de soutenir une tentative de réaction patriotique. Les résultats obtenus par le RPF aux élections européennes (13 % des suffrages exprimés) montraient que ce choix avait sa pertinence, même si le rêve d'un rassemblement droite-gauche était déjà déçu. Tous comptes faits, on pouvait raisonnablement penser, en juin dernier, que le RPF prospérerait jusqu'au soir du premier tour de l'élection présidentielle, c'est-à-dire avant le ralliement de Charles Pasqua à Jacques Chirac pour la bataille finale.

Ce calcul était beaucoup trop optimiste. L'existence d'une tendance objectivement fascisante et l'activisme forcené de Philippe de Villiers ont ruiné les espérances des gaullistes de droite. Depuis le congrès

fondateur de novembre 1999, ce ne sont que disputes, manoeuvres, et coups bas entre la tendance villiériste et la vieille garde pasquaïenne. On s'affronte en province, on se bagarre à Paris pour le poste de porte-parole, on se hait comme socialistes en congrès rennais - sans que la déclaration de candidature de Charles Pasqua pour la présidentielle parvienne à calmer le jeu. Le Rassemblement n'a pas de ligne politique, mais la victoire des villiéristes en mars dernier, à l'issue des élections internes, montre clairement de quel côté le RPF va pencher.

Toujours moins habile qu'il n'en a l'air, Charles Pasqua apporte sa contribution au naufrage. Il déjeune avec Jacques Chirac le 9 mai, ce qui lui vaut d'être critiqué par William Abitbol, le porte-parole du RPF - un pasquaïen du canal historique. A cette occasion, le dit porte-parole annonce que « le RPF est mort ». Suit une tentative de prise de contrôle de l'appareil par les pasquaïens puis l'annonce par leur chef d'un référendum interne destiné à lui accorder les pleins pouvoirs. Expert en la matière, Philippe de Villiers a qualifié cette entreprise de « coup tordu ».

Tels sont les ultimes soubresauts. Combien de militants ont été abusés par un vieux briscard préparant sa retraite et par un petit féodal vendéen perdu d'ambition ? Nul ne le saura jamais.

Yves LANDEVENNEC

# Le droit dans l'engrenage

On nous avait affirmé que la « parité » hommes-femmes était parfaitement spécifique et que sa reconnaissance ne provoquerait aucune dérive. Or voici que la télévision publique veut refléter la « diversité des origines ».

Le cas de figure est connu : un groupe minuscule fait le siège de telle ou telle autorité politique ou administrative jusqu'à ce que ses représentants soient reçus, reconnus puis, par complaisance ou lassitude, vaguement encouragés. On crée une mission d'enquête, puis un observatoire, et tout cela finit par un texte de loi. Il importe peu que celui-ci contredise les principes mêmes de notre droit si la cause a été déclarée « moderne ».

Ce processus, qui a abouti à la « parité » contraire à notre principe représentatif, est en train de se reproduire sur le plan de la présence de certains groupes dans les médias. Après la représentation selon le sexe, voici que s'annonce une représentation ethnique qui ne dit pas son nom.

L'affaire a été montée par Calixte Belaya, animatrice d'un « Collectif Égalité » destiné à promouvoir une prétendue « communauté noire » à la télévision. Reçue par Hervé Bourges, président du CSA, elle avait obtenu la réalisation d'une étude sur la « présence de minorités visibles, d'origine non européenne » à la télévision. Cette étude a « révélé » que les Noirs, les Maghrébins et les Asiatiques étaient sous-représentés dans tous les types d'émission.

D'où, le 20 mai, une « marche des peuples noirs de France » à Paris, et la publication le même jour d'une pleine page du *Monde* sur le sujet :

on y apprend notamment que Catherine Tasca a rédigé un projet de décret modifiant le cahier des charges de la télévision publique dans le souci des « valeurs d'intégration » républicaines (bien sûr !) et afin que l'offre de programme « témoigne de la richesse et de la diversité des origines et des cultures constitutives de la société française ».

Alors que la République ne reconnaît pas de minorités en France, mais seulement des citoyens, on projette de faire place à des minorités ethniques.

Contraire à notre droit, cette idée démente est lourde de conflits. Qu'est-ce qu'une minorité ? Pourquoi s'en tenir à la couleur de peau ? Pourquoi la télévision n'aurait-elle pas ses quotas de Juifs, de Gitans, de Polonais, de Serbes, de Croates - français, immigrés, issus de l'immigration ? Pourquoi exclure les minorités politiques et l'expression des cultures religieuses ? En quoi le fait d'être un beau brun comme Rachid Arab peut-il garantir la qualité de l'information sur France 2 ? Et si une minorité était en excédent, faudrait-il procéder à des exclusions professionnelles sur la base d'un *numerus clausus* comme cela se fit à l'égard des Juifs pendant l'Occupation ?

Il faut que le Premier ministre arrête immédiatement cet engrenage qui nous conduit tout droit vers un racisme à l'américaine.

Sylvie FERNOY

## Minc

Alain Minc est un personnage suprêmement intelligent et supérieurement doué : s'il décide un beau matin de devenir philosophe, il commence un livre de philosophie le soir même, sans craindre un instant de se confronter à un des plus grands philosophes de tous les temps.

C'est ainsi qu'Alain Minc en personne décida d'honorer Baruch Spinoza d'un ouvrage. Lequel parut en octobre. Quelques mauvais esprits se demandèrent où cet homme suroccupé avait trouvé le temps d'écrire. Une première réponse avait été donnée par un article discret du *Monde des Livres*, qui évoquait des emprunts faits à un autre auteur.

Une seconde réponse, plus précise, nous est venue de Bordeaux. Il se trouve que Patrick Rödel, auteur en 1997 d'une « biographie imaginaire » de Spinoza, a eu la surprise de trouver dans l'ouvrage d'Alain Minc 36 emprunts à son propre texte, allant de quelques mots à 27 lignes, et même le texte d'une lettre inventée par le premier auteur et reprise par le second comme document authentique ! C'est pourquoi Patrick Rödel et son éditeur traînent Alain Minc en justice, avec demande de dommages et intérêts pour contrefaçon.

Cette information, diffusée par l'AFP le 3 mai, n'a pas eu l'écho qu'elle méritait. Trop de personnages publics pratiquent ou font pratiquer le pillage méthodique par des copistes assez habiles pour que la justice ne puisse être saisie. Cette fois, il semble que la main de Minc, ou de l'homme de main de Minc, ait été prise dans le sac.

Sylvie FERNOY

## Distribution, corruption, compromission, illusion

Lors de la clôture, début janvier, des Assises de la distribution, Lionel Jospin a averti les distributeurs : dans le cadre du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques les relations entre producteurs, consommateurs et commerçants seront rééquilibrées.

Si l'on en croit le dossier réalisé par Christian Jacquiau, délégué consulaire à la Chambre de commerce de Paris, sur les moeurs, les pratiques de la grande distribution, il serait temps (1).

## Confiscation

La question posée par Christian Jacquiau résume très bien l'enjeu : « *Ces mastodontes de la vie moins chère, sont-ils devenus, à notre insu et avec la complicité active de nos politiciens, de redoutables prédateurs de notre économie et de nos emplois ? Prédateurs du commerce, de l'artisanat local et de proximité dans un premier temps, prédateurs de l'agriculture et du monde rural dans un deuxième temps, prédateurs de nos emplois, de nos entreprises et de notre industrie dans un troisième temps, prédateurs des ressources financières, de la richesse humaine et de notre futur, enfin. Prédateurs et prêt à tout ?* » Rien moins car l'appétit est immense et la digestion de plus en plus facile.

Ce dossier ne fait que confirmer ce que tout le monde sait ou, en tout cas, subodore (2). Car les affaires qui ont ponctué quarante ans de grande distribution sont trop nombreuses, les moeurs et pratiques, ainsi révélées, trop effarantes pour ne pas voir que

celle-ci n'admet ni la concurrence ni d'autre loi que la sienne. Bien que la législation française soit considérée comme la plus restrictive, la France a le commerce le plus concentré : cinq chaînes contrôlent la vente de plus de 90 % des produits de grande consommation. Qu'elles puissent dans une telle position hégémonique imposer leur loi aux producteurs, à leurs employés, aux consommateurs ou à toute velléité de concurrence n'a rien d'étonnant. Non plus que ces méthodes à l'égard de tous ceux qui veulent en savoir plus, qu'ils soient ex-franchisés d'Intermarché, ou qu'ils appartiennent à la presse (*l'Humanité*, *Capital* ou le *Revenu français*).

## Compromission

Il est permis, par contre de douter de la volonté de la classe politique en général et de Lionel Jospin en particulier. Car depuis les débuts de la grande distribution la classe politique française est dans son ensemble cul et chemise avec elle., pour des raisons diverses mais dont la moindre n'est pas la corruption.

« *Quel intérêt supérieur non identifié peut pousser nos ministres, socialistes de surcroît, à favoriser ainsi ces mécanismes ?* », s'interroge Christian Jacquiau. La réponse, les tribunaux, tout au

long des années 90, nous l'ont fournie. Favorisée par la décentralisation, la corruption a tissé des liens « solides ». Ainsi s'explique l'inapplication de la législation actuelle. Ainsi s'explique la modération des rapports parlementaires successifs (3). Ainsi la nouvelle loi accouchera-t-elle d'une souris.

## Corruption

Car la classe politique française, historiquement compromise, constitue bien, aujourd'hui, le premier obstacle au rétablissement d'une vraie concurrence. Des mesures urgentes et d'ampleur s'imposent pour réduire une puissance financière colossale devenue une menace pour nos libertés. Alors laissons les niaiseries sur le commerce équitable de côté - car commercer à toujours consisté à faire des affaires, au bon comme au mauvais sens du terme. Et faisons de la politique.

Et cessons aussi de faire de Mc Donald l'unique symbole des horreurs de la mondialisation. La France avec sa grande distribution a aussi ses prédateurs de haute volée qui ne se contentent pas du territoire national. Une exception bien française. Mais pas de quoi en être fier.

## Jean LUIGNÉ

(1) Christian Jacquiau - « *Les coulisses de la grande distribution* » - Albin Michel, 2000 - prix franco : 129 F.

(2) relire Grégoire Philonenko & V. Guienne - « *Au Carrefour de l'exploitation* » - Desclée de Brouwer, 1998 (prix franco : 104 F) dont nous avons rendu compte dans *Royaliste* n° 705.

(3) Rapports de J.-P. Charié (RPR), paru en 1993 et celui de J.-Y. Le Déaut (PS) (rapport à l'Assemblée nationale n° 2072).

## Constitution européenne

Le débat sur le quinquennat et celui sur la constitution européenne se retrouvent côte à côte dans nos journaux sans qu'à aucun moment on fasse le lien entre les deux. Or les deux idées sont antinomiques.

Comment peut-on vouloir à la fois l'élection du président de la République française tous les cinq ans au suffrage universel direct et dans le même temps l'élection d'un président de l'Europe au même suffrage universel direct (on n'en précise pas le terme mais il serait vraisemblablement aussi de cinq ans) ? Or les deux idées sont soutenues par les mêmes. Alain Juppé, défenseur du quinquennat, est chargé d'un projet de constitution pour l'Europe. Jacques Chirac a repris à son cabinet son ami de toujours, Jérôme Monod, qui quitte la présidence de Suez-Lyonnaise des eaux pour le rejoindre après avoir rédigé un manifeste pour l'Europe souveraine dans lequel cette idée est centrale (son article dans *Le Monde* du 6 mai 2000). Sans parler des européens habituels de l'UDF qui plaident pour des « États-Unis d'Europe » où les gouverneurs des États fédérés seraient élus dans les mêmes conditions que le président des États-Unis.

Nous sommes le seul pays européen dont le chef d'État a des responsabilités politiques aussi étendues. Un président pour l'Europe ne remettrait pas en cause les chefs d'État « symboliques », détenteurs des seuls pouvoirs arbitraux, et notamment les rois et reines. Le gouvernement européen, composé à partir du Conseil européen, permet de

faire collaborer leurs Premiers ministres et leurs parlements respectifs. En revanche, le conflit est inévitable avec un président qui ne serait plus élu pour sept ans, donc sur la durée, mais qui, du fait du quinquennat, détiendrait effectivement toutes les responsabilités. Dire que ce renforcement de la légitimité démocratique serait un moyen de conforter la souveraineté nationale, ce que n'osent d'ailleurs pas dire les partisans du quinquennat, n'a aucun sens. La situation deviendrait inextricable.

La confusion des esprits s'accroît lorsque l'on lit le discours du ministre allemand des affaires étrangères applaudi par les médias français. Sa seule lecture devrait convaincre tout un chacun non pas de donner une constitution à l'Europe mais de refuser aujourd'hui toute réforme de la Constitution française. M. Joschka Fischer, le 12 mai à Berlin, prône « *le passage de la Confédération de l'Union à l'entière parlementarisation dans une Fédération européenne que demandait déjà Robert Schuman il y a cinquante ans* ». Ce n'est donc pas du tout dans une perspective présidentielle, qu'en tant qu'Allemand il ne saurait même concevoir. La seule logique ici serait que les partisans du quinquennat n'ont bien effectivement en vue que le retour au parlementarisme.

La confusion s'accroît si on continue à bien lire M. Fischer

dont tout le propos est de faire le procès de ce qu'il appelle la méthode Monnet : « *dès aujourd'hui, dit-il, il n'est plus possible d'ignorer une crise de la « méthode Monnet » qui ne peut plus être résolue dans les limites de sa propre logique* ». Il parle ailleurs de « *la faiblesse de la méthode Monnet* ». C'est la reconnaissance de la faillite de l'empilement des institutions techniques, pour ne pas dire technocratiques, dont l'euro est le dernier avatar. Comme si, de lui-même, un nouveau pouvoir politique allait naître de cette architecture. La réforme ne saurait consister à couronner un tel édifice. Il s'agit bien d'une refondation qui est attendue d'un exercice aussi fondamental que celui de l'élaboration d'une constitution. Entre Monnet et Schuman, il y a toute la différence du technicien au politique. Il ne faut pas les englober dans une même oeuvre. C'est pourtant la confusion subtilement entretenue (1). L'analyse de Joschka Fischer n'a bien entendu été reprise nulle part. La méthode Monnet continue d'être révérée tout comme on continue de parler du quinquennat comme si de rien n'était par ailleurs en Europe !

Il est loisible à chacun d'être pour ou contre le quinquennat comme d'être pour ou contre une présidence de l'Europe. C'est tromper tout le monde et soi-même que de penser pouvoir être pour les deux à la fois.

## Yves LA MARCK

(1) Le numéro hors-série de « *La Vie* », « *Ces chrétiens qui ont fait l'Europe* » bat ainsi tous les records de l'amalgame.

♦ **LIECHTENSTEIN** - Le prince Hans-Adam II, qui suit avec attention et de très près l'enquête menée par le procureur spécial Kurt Spitzer sur les affaires de blanchiment d'argent dans la principauté, vient de jeter un pavé dans la mare en accordant un entretien à l'hebdomadaire économique *Cash*. Dans ce dernier, il déclare que si le gouvernement tentait d'entraver le travail du procureur spécial il n'hésiterait pas à le dissoudre et à prendre lui-même les rênes du pouvoir en dirigeant les affaires par le biais du droit d'exception. L'éclat du prince survient alors que sept personnes proches des autorités politiques, dont un parlementaire, viennent d'être incarcérées.

♦ **NORVÈGE** - C'est au cours d'un entretien télévisé sur la chaîne NRK que le prince héritier Haakon Magnus, âgé de 26 ans, a rendu publique sa liaison avec une jeune femme de son âge, mère d'un petit garçon de trois ans dont le père est en prison pour détention de cocaïne. Selon la Constitution, un éventuel mariage ne pourrait avoir lieu qu'avec le consentement du roi Harald V. Faute de ce consentement, le prince Haakon perdrait ses droits à la couronne au profit de sa soeur aînée, la princesse Märtha Louise.

♦ **DANEMARK** - Interrogés par sondage pour savoir ce qu'il conviendrait de faire s'il se révérait qu'un jour la monarchie devienne incompatible avec l'appartenance à l'Union européenne, 72 % des Danois ont déclaré, sans hésiter, qu'il faudrait quitter l'Union et conserver la monarchie.

♦ **PAYS BAS** - L'état de santé du prince Bernhard qui a subi une grave opération chirurgicale, inspire une vive inquiétude aux Pays-Bas. Le prince, âgé de 88 ans, est l'époux de la princesse Juliana, âgée de 91 ans, ex-reine des Pays-Bas. Le prince Bernhard et la princesse Juliana sont les parents de la reine Beatrix qui est montée sur le trône en 1980, à la suite à l'abdication de sa mère.

♦ **JAPON** - Au moment où l'empereur Akihito et l'impératrice Michiko effectuent en Europe une tournée de treize jours qui les mènera en Suisse, aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède, le nouveau Premier ministre japonais, Yoshiro Mori, a soulevé un tollé dans l'opposition en déclarant « *Le Japon est une nation divine où l'empereur occupe la position centrale* ». Cette évocation du caractère sacré de l'empereur a été jugée, par les opposants, comme contradictoire avec l'actuelle Constitution imposée au Japon en 1946 par les Américains.

♦ **BRUNEI** - Sans pitié pour son frère le prince Jefri, soupçonné d'avoir, pendant qu'il présidait le BIA (Brunei Investment Agency), détourné des fonds pour son usage personnel, le sultan lui a fait restituer la totalité des biens achetés pendant cette période.

# Terreur et politique

**M**aitre de conférences à l'École pratique des hautes études en sciences sociales, Patrice Gueniffey a collaboré au *Dictionnaire critique de la Révolution française* et a publié un ouvrage sur la Révolution et les élections. Préparant actuellement une biographie de Robespierre, il a voulu reprendre en préalable la question de la Terreur. Sa recherche mérite attention et débat : s'il est vrai que la politique de la terreur n'est pas seulement la conséquence du jacobinisme et du bolchevisme, elle continuera de représenter un risque majeur lors des révolutions à venir.

**■ Royaliste :** Passionnément disputée naguère, la question de la Terreur est aujourd'hui délaissée par les historiens. Pourquoi y revenir ?

**Patrice Gueniffey :** Préparant un ouvrage sur Robespierre, il m'a semblé que la Terreur devait à nouveau être examinée, mais en dehors d'un récit biographique qui doit par définition rester centré sur le personnage que je veux étudier.

Mon livre n'est pas une histoire de la Terreur, mais un essai sur la dimension politique de la terreur, sur ses origines, sa genèse et ses formes. Au-delà, c'est une réflexion sur le lien entre la terreur - c'est-à-dire l'exploitation de la violence à des fins politiques - et la révolution sans majuscule : la révolution comme catégorie politique ou comme forme du changement politique.

**■ Royaliste :** Quelle est la force de ce lien ?

**Patrice Gueniffey :** Selon moi, il n'y a pas de révolution sans terreur - au moins potentiellement. Divers facteurs peuvent en effet permettre que des révolutions s'accomplissent sans terreur, comme ce fut le cas en 1830 et en 1848. Cependant, dès que l'on saisit quel type de violence est en jeu dans la révolution et dans la terreur, le lien est nécessaire, c'est presque une relation de cause à effet. Cette thèse pourrait servir de point de départ à une réflexion com-

parative sur les révolutions modernes. On pourrait remonter plus haut - en tout cas jusqu'à la Révolution anglaise du XVII<sup>e</sup> siècle.

**■ Royaliste :** Vous dépassez donc très largement les cadres classiques de la Révolution française et de la révolution bolchevique.

**Patrice Gueniffey :** Qu'elles soient hostiles ou qu'elles soient favorables à la Révolution, il m'a toujours semblé que les interprétations de la Terreur pêchaient par un excès de localisme. On cherche les racines de la Terreur dans ce qui est particulier à la Révolution française : le principe d'égalité, de souveraineté du peuple, selon les contre-révolutionnaires ; ou bien les complots, les oppositions internes et les interventions armées étrangères dans le cas des auteurs favorables à la Révolution. Les causes de la Terreur résideraient donc soit dans des principes, soit dans un environnement ou dans des circonstances. Or il y a dans tous les mouvements révolutionnaires et dans tous les phénomènes terroristes des traits identiques qui se répètent invariablement quelles que soient l'époque, le contexte, les principes ou les objectifs affichés par les révolutionnaires.

**■ Royaliste :** Ce qui vous conduit à formuler une nouvelle hypothèse.

**Patrice Gueniffey :** Je pense en effet que l'explication de la terreur n'est pas à rechercher

seulement dans le contexte national ou dans les idées, mais dans le phénomène révolutionnaire lui-même. Les explications classiques se heurtent en effet à beaucoup d'objections. La thèse des circonstances (les révolutionnaires auraient été acculés à la Terreur par leurs adversaires) se heurte au fait que la terreur précède les circonstances censées l'expliquer : elle commence avant le début de la guerre en 1792.

La thèse thermidorienne selon laquelle la Terreur serait due aux Jacobins, conduits à la violence par la radicalité de leurs principes, se heurte au même obstacle chronologique : la terreur commence avec les massacres qui entourent le 14 Juillet 1789. Prenons un exemple : en juin 1789, lors des conférences de conciliation entre les trois ordres, des éléments radicaux du Tiers (des députés bretons) font lapider l'archevêque de Paris pour pousser le clergé à voter le ralliement au Tiers. L'effet obtenu est inverse (il soude l'ensemble du clergé) mais nous avons là une stratégie d'intimidation terroriste : la violence est utilisée à des fins spécifiquement politiques. L'histoire de la terreur commence avec la révolution et finit avec la révolution.

**■ Royaliste :** Faut-il dès lors confondre la révolution et la terreur ?

**Patrice Gueniffey :** Non. L'histoire de la terreur est parallèle à la Révolution mais

ne s'y identifie pas. Contrairement à ce que soutiennent ses adversaires, la Révolution n'est pas terroriste en elle-même : ce ne sont pas ses principes qui sont en cause, ce n'est pas la faute à Rousseau ! Les deux histoires s'identifient en revanche pendant une brève période qui va de la chute de Louis XVI en août 1792 à la chute de Robespierre en juillet 1794.

Ce parallélisme est masqué par le fait que l'expression « La Terreur » en est venue à désigner une période de la Révolution - celle des années 1792-1794. Tant et si bien qu'on estime généralement que les phénomènes antérieurs et postérieurs à cette période seraient d'une autre nature, et on les range dans la catégorie vague des violences. Ainsi, la plupart des historiens voient la terreur là où elle n'est pas (dans les principes) mais pas là

où elle est - dans les événements qui se produisent à partir de 1789.

**■ Royaliste :** Vous êtes donc amené à distinguer dans la Révolution française plusieurs types de violence terroriste.

**Patrice Gueniffey :** L'examen de tous les épisodes violents depuis le début de la Révolution montre qu'il s'agit de formes de violences très différentes, dont la définition permet d'identifier très précisément la terreur, et de la reconnaître dès 1789. Je distingue trois formes de violence politique :

D'abord le lynchage et le massacre - qui est chronologiquement la première forme apparue. C'est une violence sauvage, une violence de foule, collective et spontanée, mais c'est aussi une violence sans lendemain : une fois que la victime est mise à mort, la

violence s'arrête et chacun rentre chez soi. Ce type de violence est de tous les siècles et de tous les pays. Elle n'a rien à voir avec la terreur, même si elle terrorise ceux qui en sont les spectateurs. En ce cas, la violence est à elle-même sa propre fin.

Ensuite le terrorisme en tant que tel qui est l'instrumentalisation de la violence, son emploi prémédité et calculé à des fins politiques - donc en vue d'un résultat ou d'un bénéfice dont on pense qu'on ne pourra pas l'obtenir par des moyens normaux. La violence n'est alors qu'un moyen : à la différence de la foule qui lynche, le terroriste ne tue jamais sa cible : il tue une victime pour faire pression sur la cible - il dépose par exemple une bombe dans le métro pour terroriser la population et faire pression, par son intermédiaire, sur le gouvernement. Mais il existe aussi un terrorisme d'État : l'État tue certaines catégories de citoyens ou frappe au hasard dans l'ensemble de la population afin de s'en faire obéir. Le terrorisme est une stratégie d'intimidation par la violence ou par la seule menace de la violence.

Enfin, l'extermination d'une population ou d'une catégorie de citoyens, qui est décidée par l'État. Comme dans le cas de la violence sauvage, il s'agit ici de tuer jusqu'au dernier ceux qui sont à la fois des victimes et des civils - par exemple la population ven-

dénne. Mais comme dans le cas du terrorisme, cette violence est préméditée et organisée en vue d'un objectif politique et idéologique.

La Révolution française a connu ces trois formes de violence : la violence de foule entre 1789 et 1792 avec les massacres de septembre 1792 comme point culminant ; la terreur comme instrument de domination ; l'extermination pendant les sept premiers mois de 1794.

**■ Royaliste :** Ce qui donne l'impression d'une radicalisation croissante.

**Patrice Gueniffey :** L'impression n'est pas fautive, mais les trois périodes ne s'enchaînent pas mécaniquement. La terreur qui commence en 1789 s'exerce de façon localisée et ponctuelle, elle est le fait de militants de base qui réagissent aux événements ; elle puise sa justification dans les impératifs du salut public - vieille logique d'Ancien régime remise au goût du jour. La politique de terreur ne commence qu'en 1791, après Varennes, et elle vise systématiquement les opposants. A partir de 1793, la terreur devient un système de pouvoir avec sa bureaucratie, son gouvernement, ses règles, ses pratiques, son recours méthodique à la violence, et son idéologie justificatrice. Après le 9 Thermidor, sous le Directoire, le recours à la terreur redevient ponctuel, lorsque se manifestent des oppositions.

Toutes les révolutions sont en fait la proie d'une dynamique génératrice de violence, et qui découle de leur point de départ : la destruction de l'autorité légitime. Celle-ci provoque non seulement la chute du gouvernement en place, mais elle abolit la loi. Dès lors, il devient possible de conquérir par tous les moyens un pouvoir sans limite, mais dont aucune légalité ne protège plus les détenteurs, sinon l'emploi permanent de la violence contre leurs opposants et leurs concurrents. L'histoire de la révolution, c'est d'abord celle d'une concurrence acharnée pour la conquête et la conservation du pouvoir, qui provoque une surenchère permanente dans les objectifs et les moyens de la révolution, donc une violence toujours accrue dirigée d'abord contre les ennemis réels ou imaginaires de la révolution, ensuite contre les factions rivales : le contrôle de la légitimité révolutionnaire est à ce prix. Plus l'effondrement de l'autorité légitime est soudain et profond, plus la violence sera intense et meurtrière. La Révolution française, en détruisant de fond en comble la société d'Ancien Régime, puis en décapitant le roi, s'est précipitée vers l'abîme. Depuis, d'autres peuples ont malheureusement suivi le même chemin. C'est la question du pouvoir, et non seulement l'idéologie, qui explique en premier lieu le cours tragique des révolutions.

**■ Royaliste :** Pourquoi la terreur fait-elle irruption si tôt dans la Révolution, et comment expliquer sa radicalisation croissante jusqu'au paroxysme de 1794 ?

**Patrice Gueniffey :** Le terrain était manifestement favorable. François Furet a montré que la culture des hommes de 1789 comprenait, au cœur même de leurs convictions libérales, un certain nombre de virtualités despotiques qui pouvaient se matérialiser - sans que cela soit une fatalité. Quand on décompose une société, en l'occurrence celle de l'Ancien régime, quand on détruit le lien social, quand on réduit cette société à un agrégat d'individus séparés les uns des autres, alors la violence devient non seulement possible, mais probable. Mais l'existence de ce terrain favo-

nable n'explique pas tout, même s'il permet de comprendre, notamment, pourquoi la Révolution américaine n'a pas connu le destin terrible de la Révolution française : non seulement le contexte était différent, mais l'idée de liberté faisait partie, déjà, du patrimoine intellectuel de la société américaine. En d'autres termes, le contexte et la culture politique - peu favorable à la liberté dans le cas français - permettent d'identifier les victimes de la violence révolutionnaire, pas d'expliquer son déchaînement. Il y a là quelque chose qui échappe à l'interprétation par les circonstances ou par les idées.

Toutes les révolutions sont en fait la proie d'une dynamique génératrice de violence, et qui découle de leur point de départ : la destruction de l'autorité légitime. Celle-ci provoque non seulement la chute du gouvernement en place, mais elle abolit la loi. Dès lors, il devient possible de conquérir par tous les moyens un pouvoir sans limite, mais dont aucune légalité ne protège plus les détenteurs, sinon l'emploi permanent de la violence contre leurs opposants et leurs concurrents. L'histoire de la révolution, c'est d'abord celle d'une concurrence acharnée pour la conquête et la conservation du pouvoir, qui provoque une surenchère permanente dans les objectifs et les moyens de la révolution, donc une violence toujours accrue dirigée d'abord contre les ennemis réels ou imaginaires de la révolution, ensuite contre les factions rivales : le contrôle de la légitimité révolutionnaire est à ce prix. Plus l'effondrement de l'autorité légitime est soudain et profond, plus la violence sera intense et meurtrière. La Révolution française, en détruisant de fond en comble la société d'Ancien Régime, puis en décapitant le roi, s'est précipitée vers l'abîme. Depuis, d'autres peuples ont malheureusement suivi le même chemin. C'est la question du pouvoir, et non seulement l'idéologie, qui explique en premier lieu le cours tragique des révolutions.

Propos recueillis par

B. La Richardais

Patrice Gueniffey - « La politique de la terreur » - prix franco : 165 F.



## Infos ?

## Combien de millions de victimes ?

Voulez-vous vraiment savoir pourquoi les journaux écrits et télévisés emploient les mêmes mots, les mêmes expressions, utilisent les mêmes références pour dire finalement la même chose sur les affaires du pays et du monde ?

Il ne suffit pas d'incriminer la « pensée unique » ou l'idéologie dominante. Il faut encore savoir comment l'information est produite de manière très concrète, par qui et dans quelles conditions. Mais comment pénétrer ce milieu faussement familier, qui inspire nombre de nos convictions et éveille encore les vocations parce que nous avons lu Albert Londres, aimé les reporters courageux des films américains et apprécié quelques bonnes plumes parisiennes et provinciales ?

Le plus simple, et surtout le plus sûr, est de lire l'excellent numéro des *Actes* (1) coordonné par Patrick Champagne et Dominique Marchetti, en commençant par l'éclairante analyse du premier cité : ce qui nous est aujourd'hui donné en pâture, c'est un journalisme « à l'économie ». On fait des économies sur la recherche de l'information, sur les salaires, sur le personnel « flexibilisé » et surexploité. Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant que le conformisme idéologique se répande et que la médiocrité normalisée s'installe. Tout cela est expliqué, démontré, démonté de façon magistrale - et tonique. Il faut que le médiatique meurt pour que le journalistique renaisse.

Jacques BLANGY

(1) *Actes de la Recherche en Sciences sociales* : « Le journalisme et l'économie », n° 131-132, mars 2000 - Le Seuil - prix franco : 98 F.

**Méfaits et perversités de la mondialisation sont bien connus des lecteurs de *Royaliste*. Un nouveau livre nous offre des pistes de résistance, des failles où s'introduire dans ce « désordre mondial » dont l'auteur embrasse toutes les conséquences humaines.**

Bien qu'à l'instar d'une tragédie, l'ouvrage se présente en cinq actes nous ne nous laisserons pas aller au catastrophisme lorsque sont successivement abordés les problèmes de délocalisation, mobilité, flexibilité, libre circulation du capital, et autres écartèlements imposés par le libéralisme effréné qui divise notre monde en deux classes : les locaux et les mondiaux, ceux qui subissent la mobilité et ceux qui organisent la danse ou y participent pour leur accomplissement.

Mais là se dessine une première faille : entre les exclus du mouvement et les cadres emportés dans leur TGV ou leur Concorde, au-delà de la fracture sociale hier stigmatisée et aujourd'hui entrée dans les moeurs comme une fatalité sociale, l'écart n'est pas si profond qu'on le pense. Premièrement parce qu'à l'ère du volatil, de l'éphémère (dans la réduction de vie des produits et des services et la précarité des conditions de travail), le nanti d'aujourd'hui peut être l'exclu de demain, et deuxièmement parce qu'ayant perdu toute référence fixe, les « gagnants » glissent dans un monde de l'instantanéité qui a pour corollaire un désir insatiable de consommation : du tourisme au nomadisme, où se trouve le choix véritable ? Lorsqu'il n'y a plus l'histoire du terroir d'origine, plus d'histoire urbaine rasée par les nouveaux projets architecturaux, plus d'histoire familiale

avec l'éclatement des foyers, lorsque l'échange intra ou inter communautaire use d'une communication médiocre, s'installe alors l'oubli propice à la société de consommation, oubli nécessaire pour ne pas sombrer dans l'inquiétude née de l'incertitude, du vide.

Cette mobilité extrême des biens et des personnes permet au capital de se libérer du territoire : il ne trouve plus d'entrave à sa circulation que l'État qui, lui, est lié à la localité. Le capital va plus vite que la politique, libre d'échapper aux conséquences de son départ si des conditions plus avantageuses se présentent ailleurs, libre de ruiner les politiques gouvernementales contre le chômage, libre même de ruiner l'État tout simplement. Selon R. Passet cité dans l'ouvrage, « aucun État n'est en mesure de résister à quelques jours de spéculation des marchés ». Pourquoi donc le capital ne fait-il pas sauter cette dernière barrière ?

Parce que l'État reste un mal nécessaire pour panser les blessures, organiser le traitement social des exclus, calmer surtout les inquiétudes liées à l'insécurité, non pas de l'emploi mais des banlieues par exemple : l'État doit rassurer les administrés susceptibles de consommer, enfermer les autres dans des ghettos ou des prisons, rassurer les investisseurs en abandonnant toute coercition vis-à-vis des entreprises, dissimuler la pauvreté par des compensations dérisoi-

res, distribuer du pain et des jeux (vidéos car il n'y a plus d'espaces publics à part les stades).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le capital aime l'État et l'aime tant qu'il suscite les émulations : on n'a jamais vu une telle floraison d'États - d'ethnies - que depuis la dissolution des souverainetés. Les États proclament leur indépendance pour se soumettre aussitôt au FMI, au marché européen, à l'Alliance atlantique. La division territoriale et les ségrégations identitaires servent la mondialisation. Mais il faut montrer patte blanche pour être autorisé à entrer dans le grand show des vedettes internationales et la liberté des capitaux va de paire avec les barrières contre l'immigration ou les réfugiés (salauds de pauvres !) quitte à intervenir militairement pour qu'ils restent chez eux (au Kosovo, au Rwanda) : nos prisons sont déjà bien assez pleines !

Ainsi, toute mesure visant à intégrer les pauvres est un gage d'insécurité nuisant hautement aux intérêts des mégas-entreprises mais il est bien plus habile de leur faire échec en suscitant des réactions populaires/populistes. D'où l'échec de la réforme sur la justice, la lenteur de la régularisation des sans papiers (« on ne peut pas prendre en charge toute la misère du monde... »), le tollé sur le projet d'instaurer un quota d'HLM dans toutes les villes. On sait où le bât blesse, on sait par où attaquer. À bon entendeur...

Sylvie GONZALES

Zygmunt Bauman - « Le coût humain de la mondialisation » - Hachette, 1999 - rééd. coll. Pluriel - prix franco : 55 F.

## Le bonheur et l'euphorie

Dans de précédents essais, Pascal Bruckner a analysé avec profondeur certains phénomènes liés à l'évolution de nos sociétés démocratiques, notamment du point de vue des idéologies et des mentalités. Son dernier livre prend de front cette obsession d'un bonheur obligatoire qui serait le but exclusif de la vie et finirait par devenir un fardeau, faute d'avoir été vraiment élucidé. Qu'est-ce que le bonheur ? Comment ne pas voir qu'il vous fuit dès qu'on l'entrevoit ou qu'il engendre l'ennui lorsqu'on croit le saisir ? Enfin, impossible d'éluder la souffrance qui est le lot de notre condition, quoi que nous fassions.

Pour Bruckner, ce sont les Lumières qui auraient érigé le bonheur en norme, dans un but émancipateur, mais leur idéal se serait transformé « en véritable stupéfiant collectif auquel chacun devrait s'adonner sous les espèces chimiques, spirituelles, psychologiques, informatiques, religieuses ». Autant le XVIII<sup>e</sup> siècle était resté prudent, conscient des fragilités humaines, autant le XX<sup>e</sup> aurait voué un culte fatal à la béatitude, et les plus subversifs de ses enfants n'auraient fait que porter à son point extrême sa frénésie : « Jouir sans entraves, vivre sans temps mort ». Le totalitarisme avait projeté la cité radieuse comme but immédiat imposé à tous. Ce fut le cauchemar. Le monde démocratique a poursuivi une autre entreprise, conformément à l'individualisme qui le structure. « Une somme de bonheur est due à chaque créature selon que son cœur et ses sens en supportent. Si peu que l'on m'en prive je suis volé ». C'est Gide, dans *Les Nourritures terrestres*, le bréviaire païen de toute une génération, ainsi que dans *Les Nouvelles nourritures*, qui se fit l'interprète le plus doué de l'hédonisme contemporain.

Vancigem, dans son célèbre *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, transpose la même thématique, en lui conférant encore plus d'ardeur : « Nous étions nés pour ne jamais vieillir, pour ne mourir jamais ». Le bonheur est même dépassé dans l'incandescence de la libération du désir qui serait toute innocence. Ainsi prévaut « l'idée que nous passons du bonheur comme droit au bonheur comme impératif », avec ses conséquences : « Non seulement plaisir, santé, salut sont devenus synonymes puisque le corps est désormais l'horizon indépassable, mais surtout il devient suspect de ne pas être rayonnant. C'est là transgresser un tabou qui commande à chacun de désirer son accomplissement maximal ».

Ce qu'on appelle libération des moeurs correspond exactement à l'accomplissement total de soi, selon des canons qu'en son temps Michel Foucault mettait en doute. Mais nous nous sommes trouvés depuis lors happés par une spirale où le modèle utopique de la santé parfaite correspond à l'idéal reichien du plaisir maximum. Le côté subversif

soixante-huitard s'est effacé dans la dynamique libérale qui seule peut porter efficacement le poids de l'utopie. Une nouvelle religion est apparue qui se réclame volontiers du bouddhisme et de la figure riante du Dalai-Lama. A propos de ce dernier, la lucidité de Bruckner est rafraîchissante. Il a parfaitement saisi comment une profonde subversion du message s'était produite : « *Venu d'exil, tel un Moïse asiatique descendu de son Himalaya pour nous révéler des vérités essentielles, porteur d'une histoire et d'une culture extraordinaires et d'une tradition merveilleuse, il s'est transformé avec le temps en un gourou mondain (...), à mi-chemin du conseiller conjugal, du diététicien et du directeur de conscience, prodiguant ses réponses, car il a répondu à tout, avec tolérance et bonhomie. Comme s'il était devenu, probablement à son insu, un pur produit de marketing, une sorte de camelot spécialisé dans la sagesse et la sérénité, ponctuant chacune de ses interventions d'un éclat de rire légendaire* ». Mais n'est-ce pas d'un nouveau double langage que le bouddhisme occidental s'est rendu maître, adoptant pour nos contemporains un message ciblé qui est très différent de celui qu'il continue à tenir dans l'ombre de ses monastères ?

par Gérard Leclerc



L'essai de Bruckner développe en différentes directions son diagnostic aigu qui fait justice de l'euphorie perpétuelle. Celle-ci poursuivant un impossible destin pourrait se fourvoyer quelque jour dans de nouvelles aventures après avoir reconnu son échec et proclamé sa haine d'elle-même. « *Car la modernité ne s'aime pas (même quand elle se déguise en postmodernité). Elle a porté si haut les espérances humaines qu'elle ne peut les décevoir. Revanche grinçante des religions : elles sont peut-être mal en point mais ce qui leur succède ne va pas bien non plus* ». Irons-nous vers quelque flamboyant déni de soi, qui rejoindrait les folies odieuses d'avant-hier : « *Méfions-nous de ces élites qui s'ennuient, maudissent la petitesse de leur vie et louchent avec convoitise sur l'apocalypse et le chaos* ».

L'auteur ne se contente pas d'analyser. Il prend parti et prend même à bras-le-corps les problèmes qu'il désigne. En appelant à une impossible sagesse, il veut rappeler la vie comme elle est, comme elle doit être goûtée mais aussi surmontée. Le stoïcisme n'est pas son dernier mot, car il se méfie de l'obsession de la maladie et de la mort, même si c'est pour les mieux endurer ou négocier : « *Il n'est pas vrai que vivre c'est se préparer à la mort et à la ruine : c'est épuiser toutes les possibilités que nous offre le séjour terrestre en dépit des vicissitudes et de la conclusion inéluctable, c'est agir comme si l'on était immortel* ». Pourquoi pas ? La tentative d'être sage en fuyant tous les excès n'est pas forcément médiocre, surtout si elle suppose l'intelligence du réel, une stratégie non désabusée parce qu'elle n'ignore pas les ressources du cœur. De mon point de vue je ne ferai pas de reproches directs à Bruckner qui est cohérent avec lui-même. Simple, du point de vue de l'histoire des doctrines, je lui indiquerai un christianisme qui ne se réduit pas au dolorisme janséniste et qui sait échapper à la logique sacrificielle si bien débusquée par René Girard. Surtout, je regretterai l'absence des enjeux métaphysiques. Si l'existence humaine vaut d'être vécue, c'est qu'elle comporte cette tension où le bien s'oppose au mal, où l'amour transcende toute étroitesse. La grande originalité du christianisme est d'avoir érigé le mal en scandale absolu et de ne l'avoir jamais rangé dans un impossible ordre du monde. L'euphorie perpétuelle a eu la prétention de l'éradiquer. Histoire à suivre.

Pascal Bruckner - « L'Euphorie perpétuelle - essai sur le devoir de bonheur » - Grasset - prix franco : 119 F.

# Liberté

## L'homme du « spectacle »

Le Second Empire fut particulièrement féroce envers la presse d'opposition. Et pas uniquement pendant l'empire autoritaire, puisqu'il faudra attendre la loi du 11 mai 1868 pour voir disparaître la tristement célèbre autorisation préalable.

La vie fut bien difficile pour le *Courrier du dimanche*, hebdomadaire dans un premier temps libéral, puis résolument orléaniste. Autorisé à paraître en 1861, le *Courrier du dimanche* publia des articles de journalistes orléanistes ou républicains comme Lucien Anatole Prevost-Paradol, Proudhon, d'Haussonville, de Falloux ou encore de Montalembert et Saint Marc Girardin. En 1862, avec l'arrivée d'Édouard de Feuilhade de Chauvin comme rédacteur en chef, les autorités impériales comprirent que le journal était financé par le duc d'Aumale. Ils n'eurent alors de cesse de le faire disparaître.

Avertissements, refus de modification de ses statuts, suspensions à répétition. Finalement, un décret du 2 août 1862 supprima le *Courrier du dimanche* « par mesure de sûreté générale ». Ainsi prit fin l'aventure de ce journal qui donna ses lettres de noblesse au pamphlet politique et que Tanneguy de Feuilhade de Chauvin a eu l'heureuse idée de nous faire découvrir.

Marc DESAUBLIAUX

Tanneguy de Feuilhade de Chauvin - « Le *Courrier du dimanche* - Les tribulations d'un journal orléaniste sous le Second Empire, suivi du récit inédit des funérailles de S.A.R. la duchesse d'Orléans » - Presses de Valmy, 1999, 93 pages - prix franco : 88 F.

Considéré comme un des penseurs de la révolte de 1968, le chef de la fameuse Internationale situationniste liguée contre la « société du spectacle » est raconté par Christophe Bourseiller dans une biographie méticuleuse qui ravira les amateurs de marginalités critiques.

Les jeunes gens qui voudraient respirer le parfum de Mai 1968 iront chercher dans d'autres livres l'esprit mélangé de gaz lacrymogène qui flottait alors sur le Quartier latin. Les étudiants qui voudraient recenser les théoriciens et les principaux acteurs de la révolte estudiantine peuvent également passer leur chemin. Guy Debord est un esthète marginal. Sa vie et la brève aventure de l'Internationale situationniste sont à inscrire dans l'histoire des avant-gardes esthétiques et des marginalités critiques.

Telle est mon opinion, point méprisante pour un sou, et qui ne disqualifie en rien le travail de Christophe Bourseiller. Au contraire, sa biographie est le fruit d'un travail effectif, méticuleux, étayé par des archives constituées avec méthode et intelligemment utilisées dans un très divertissant récit.

Ceux qui ne connaissent pas Guy Debord auront tout avantage à lire cette « *Vie et mort* » (1), plutôt que les commentaires prétentieux d'intellectuels attestés et de journalistes qui chantent le situationnisme avec une ferveur d'autant plus grande que son fondateur, qui s'est suicidé en 1994, ne dérangera plus personne : le goût de la révolution sans l'odeur de la

poudre, la saveur de la vraie vie sans sa vérité tragique, quoi de meilleur ?

Rien d'étonnant à ce qu'on ait retenu, dans la gauche caviar, les jolis slogans des murs de Mai. Rien d'étonnant à ce que les publicitaires puissent leur inspiration dans les formules chic et choc du rimbalisme pimenté de surréalisme accommodé à la sauce « situ ». Jouir sans entraves : on s'est aperçu, depuis le temps, que ce mot d'ordre libérait moins les ébats charnels que des pulsions dangereuses et parfois mortifères. Quant au fameux concept de « société du spectacle », tout le monde l'utilise mais de manière résignée et profitable. La dénonciation de la « société spectaculaire-marchande » a été prestement intégrée au processus de généralisation de la société dite de marché - preuve de l'innocuité totale d'un concept pauvre, issu des circonlocutions hasardeuses d'une pensée dilettante.

Car il est évident que Guy Debord n'est pas un penseur, mais seulement l'auteur de quelques formules heureuses - ou qui parurent telles - ornant la masse confuse de citations infra-hégéliennes et bas-marxistes qui donnaient un semblant de sérieux aux légèretés de l'époque. La pen-

sée annonciatrice du mouvement culturel de 1968, c'est dans les ouvrages d'Henri Lefebvre qu'on la trouve, pas dans ceux de Guy Debord et Raoul Vaneigem.

Ces remarques sans aménité montrent que la biographie de Christophe Bourseiller, que certains disent anecdotique, permet une remise en perspective du situationnisme. Le débat, sur ce point, reste ouvert. Mais ceux qui se moquent comme d'une guigne de l'histoire des idées trouveront plus facilement le véritable sujet du livre : le roman d'une vie, celle d'un jeune bourgeois qui s'était juré de ne jamais travailler, et qui a voulu vivre une vie d'artiste jusqu'à l'extrême pointe de l'avant-garde artistique à une époque caractérisée par la mort des avant-gardes.

Les relations de Guy Debord avec les surréalistes, avec l'Internationale lettriste et avec les petits voyous germanoprattins sont savoureuses. Provocations dérisoires, farces gamines, alcools, drogues, belles jeunes femmes, déclamations poético-héroïques, rien de manque au catalogue. Ces histoires drôles sont aussi l'histoire d'une autodestruction. Et l'on se demande parfois, au vu d'une célébration du « culte de la terreur » ou d'un appel à la guerre civile, ce que serait devenu un Guy Debord s'il y avait eu une véritable révolution totalitaire.

Maria DA SILVA

(1) Christophe Bourseiller - « *Vie et mort de Guy Debord* » - Plon, 1999 - prix franco : 149 F.

# Coeur haut et fortune basse !

Maintenant, il y a urgence ! A l'heure où j'écris ces lignes, il y a un peu plus d'un mois que je lançais cet appel à l'aide pour trouver les 50 000 F qui nous permettraient d'équilibrer notre budget de l'année. Force m'est de constater qu'en un mois nous n'avons encore reçu qu'un peu plus du tiers de la somme nécessaire. Beaucoup d'amis n'ont pas encore réagi et leur abstention explique cette progression médiocre. L'objectif que nous avons fixé est raisonnable et, somme toute, assez modeste, mais il nous faut impérativement l'atteindre si nous ne voulons pas que *Royaliste* subisse les conséquences d'un échec. C'est important. Je compte sur vous.

Yvan AUMONT

### 3<sup>e</sup> liste de souscripteurs

Maurice Asta Richard 100 F - D.A. (Ain) 200 F - Laurent Boissavy 150 F - Armand Boyé 200 F - Arnaud Chaballier 65 F - Marcel Conche 500 F - Michel Cusin 500 F - Jean Demay de Goustine 100 F - Michel Fontaurelle 500 F - Jean Eyraud 250 F - Christian Fleury 400 F - Yves Floucat 200 F - Jean-Jacques Foucher 500 F - Max Gallo 1000 F - Guy Leres 250 F - B.L. (Paris) 100 F - Philippe Ljau 150 F - Patrick Pierran 60 F - G.M. (Marseille) 300 F - Maurice Massin 100 F - Philippe Parisy 50 F - Olivier-Henri Pfister 300 F - Le juge Michel 200 F - Angèle de Radkowski 100 F - Bernard Sonck 1000 F - P.V. (Aube) 100 F - Benoit Wollseifen 150 F.

Total de cette liste : 7 525 F

Total précédent : 11 277 F

Total général : 18 802 F

### CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national de la NAR se réunira à Paris le samedi 24 juin prochain. Ce sera la dernière réunion du Conseil national élu il y a deux ans, puisque les adhérents de la NAR vont être appelés, courant juin, à désigner les nouveaux conseillers nationaux.

### ADHÉRENTS

En raison d'une surcharge de travail des malheureux « permanents » du mouvement, la *Lettre aux adhérents* a pris un retard important (la dernière parue est celle de mars...). Nous nous en excusons auprès de nos amis et nous allons nous efforcer d'assurer la parution d'un numéro le plus tôt possible.

### INTERNET

Le succès de notre « liste de diffusion » qui permet d'être tenu au courant des activités royalistes se confirme. Plusieurs centaines de personnes y sont maintenant inscrites.

Les dépêches que nous envoyons aux abonnés de la liste peuvent aussi bien contenir des renseignements pratiques (réunions, nouvelles parutions) que des nouvelles brèves sur le royalisme français, l'action des Princes, etc.

Pour s'abonner à la liste rien de plus simple : ce service est entièrement gratuit, il suffit d'envoyer un mél à notre adresse (royaliste@multimania.com) en nous faisant part de votre désir et en nous donnant votre adresse électronique.

### MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 31 mai : Brièvement émise dans un de nos éditoriaux, l'hypothèse d'un « roi athée » a suscité parmi nos rédacteurs et les lecteurs de *Royaliste* un débat auquel nous avons fait écho. Pour le prolonger Bertrand RENOUVIN s'interrogera sur « Religion, religions et royauté en France » au cours d'un exposé destiné à approfondir, au fil de la critique, notre réflexion sur ce sujet qui concerne tout autant ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas.

● Mercredi 7 juin : La multiplication des scandales politico-financiers place souvent les juges au centre de l'actualité, alors que l'interminable réforme de la justice conduit de façon confuse à s'interroger sur l'institution judiciaire. Dans un premier temps, on a célébré les juges pour leur lutte courageuse contre la corruption. Aujourd'hui, on s'interroge sur leur rôle majeur dans la société et sur leurs pouvoirs - que décuple le journalisme d'investigation. « Faut-il avoir peur des juges ? », praticien et philosophe du droit, Jean-Marc VARAUT se pose la question dans un livre récent qui porte plus largement sur la signification et sur les orientations de la révolution culturelle que nous sommes en train de vivre.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

### Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

### Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Non aux naufrageurs

**L**a vieillesse n'est pas toujours un naufrage. Elle le fut pour le maréchal Pétain. Mais le général de Gaulle demeura jusqu'à la fin de sa vie soucieux de laisser aux Français les pensées, les institutions et les projets nécessaires pour faire vivre la France après lui. En politique, la vieillesse naufragée ne tient pas à l'âge mais aux effets de la paresse d'esprit et à cette résignation intime qui fait qu'on se relâche sur l'essentiel - les devoirs de la charge - tout en s'accrochant aux sièges prestigieux et aux signes dérisoires de la puissance. Il arrive que cette obstination sénile s'accompagne de pulsions destructrices provoquées par un immense orgueil : celui qui va mourir veut qu'on le suive dans sa régression infantile, et que le monde disparaisse avec lui.

Nous sommes administrés par ces naufrageurs, qui détruisent d'autant plus facilement qu'ils ont hérité sans avoir rien construit - ni le gaullisme, ni le socialisme, ni d'ailleurs le communisme. Ces carriéristes sont sans mémoire et ne reconnaissent pas leurs dettes, ce qui les empêche de penser à l'avenir collectif et de vouloir l'assurer. Ils vivent dans l'instant, se croient modernes parce qu'ils suivent la mode, et modernisateurs parce que la mode destructurante et concurrentielle condamne le symbolique, l'institutionnel, les filiations, la transmission. Ils ont anéanti en quelques années l'oeuvre économique et sociale de la Libération, ils sont entrés dans le système américain comme on entre dans

une maison de retraite, et maintenant ils veulent ruiner l'architecture institutionnelle qui rendrait possible une rapide renaissance. Que rien ne subsiste...

La misérable affaire du quinquennat est en effet le résultat de la débilite ambiante, qui consiste pour ces vieillards crépusculaires à se donner l'illusion d'agir pour saccager tout ce qui peut l'être. Telle est la pratique imbécile qui prévaut à droite et



à gauche. Valéry Giscard d'Estaing a lancé l'affaire du quinquennat pour se redonner un bout de rôle, à l'aide d'un texte justement dénoncé par deux juristes comme une « rhétorique de l'esbroufe et du faux-semblant ». Lionel Jospin veut inscrire un point positif sur son bilan, réduit pour l'instant à la somme de ses mensonges et de ses reniements. Jacques Chirac serait décidé selon la presse à sacrifier la Constitution gaulloise pour assurer sa propre réélection. J'ose encore espérer que le président de la République continuera à s'opposer à une proposition qui ne repose que sur des arguments spécieux :

Il est faux de dire que le quinquennat résout le problème de la cohabitation car la concorde des élections présidentielle et législatives ne donne aucune assurance quant à la convergence de vue entre la majorité parlementaire et le président de la République. N'oublions pas non plus les violents conflits qui ont opposé des hommes du même camp (Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac) ou du même parti (François Mitterrand et Michel Rocard).

Il est scandaleux d'affirmer, comme Alain Juppé, que le septennat « *n'est pas un temps démocratique dans un univers fortement médiatisé* » car c'est consentir à ce que le démocratique soit soumis au médiatique.

Il est inepte de soutenir que le septennat est « trop long » puisqu'on ne précise jamais par rapport à quoi. La présidence septennale en France est beaucoup moins longue que le règne d'un souverain dans l'Europe des Quinze. La présidence quinquennale serait moins longue que le mandat d'un maire - élu pour six ans. Ces différences ont leur justification dans la pratique politique comme dans la symbolique institutionnelle. Leur effacement conduirait à des confusions violentes.

La réduction de la durée du mandat présidentiel transformerait radicalement la fonction du chef de l'État et ferait sauter tout l'édifice institutionnel, selon le souhait des partisans du régime présidentiel à l'américaine. Pour préserver le principe d'arbitrage, dans le souci de la continuité, pour assurer à la présidence un minimum d'indépendance, nous ferons campagne contre le quinquennat, pour la République gaullienne.

## Bertrand RENOUVIN

♦ Cf. l'excellente tribune de Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois, professeurs agrégés de droit public, dans *Le Figaro* du 18 mai.

♦ Pour une réfutation juridique complète, cf. *Royaliste* n° 667, p.6 et 7.